Personne ressource: Adel Omar Dahmane

819 376-5011, poste 3637

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Grade: Bachelier en éducation (B.Ed)

Crédits: 120

Note

Ce programme est fermé aux admissions suite à la création d'un nouveau programme de Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (6788 et 6789). Vous pouvez consulter ce programme via le 6788 Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale ou le 6789 Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (L'Assomption).

Présentation

En bref

Pour obtenir de l'information au sujet de ce programme, veuillez contacter Madame Lucie Massicotte au 819-376-5011, poste 3637.

Le programme de baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale compte 120 crédits et vise la formation d'un professionnel de l'éducation en adaptation scolaire et sociale apte à enseigner au niveau secondaire. Il comprend les éléments essentiels d'une formation en enseignement (fondements), d'une formation pédagogique enrichie d'une formation particulière en adaptation de l'enseignement, d'une formation dans les disciplines à enseigner, d'une formation psychopédagogique et d'une formation pratique.

Objectifs du programme

Le programme de baccalauréat d'enseignement en adaptation scolaire et sociale de l'Université du Québec à Trois-Rivières a pour objectif de former un professionnel de l'intervention pédagogique capable d'intervenir auprès de toutes les clientèles de l'adaptation scolaire et sociale, particulièrement auprès des élèves en difficulté d'apprentissage et de comportement, au niveau secondaire.

Avenir : Carrière et débouchés

A la suite de l'agrément de ce programme par le ministère de l'Education, du Loisir et du Sport du Québec, l'étudiant qui le terminera avec succès sera susceptible d'obtenir, moyennant une recommandation favorable des autorités compétentes, un brevet d'enseignement.

NOTE : Pour enseigner au Québec, il est obligatoire d'avoir obtenu le brevet d'enseignement, et ce dernier ne peut être délivré qu'à une personne qui a le statut de citoyen canadien au sens de la Loi sur la citoyenneté (L.R.C. 1985, c. C-29) ou de résident permanent au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (L.C. 2001, c. 27). (Réf. Publication du Québec, Règlement sur les autorisations d'enseigner, 1 janvier 2016). Les candidats peuvent attester de leur statut de résidence au Québec en remplissant le formulaire « Attestation de résidence au Québec » (réf : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Enseignement supérieur, numéro 14-1440-22) disponible au Bureau du Registraire.

Compétences, exigences de formation

Au terme du baccalauréat, l'étudiant est recommandé au brevet d'enseignement s'il a acquis une maîtrise satisfaisante des compétences suivantes, telles qu'énoncées par le ministère de l"Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.

- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise.
- Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.
- Planifier, organiser, superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
- Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.
- Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.
- Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.
- Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.
- S'engager dans une démarche de développement professionnel.
- Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Il est à noter que l'acquisition de la compétence en communication et expression orale dans la langue d'enseignement sera encouragée tout au long de la formation et sera évaluée particulièrement au moment des cours de formation pratique et des stages.

Atouts UQTR
Les étudiantes et étudiants québécois inscrits à temps plein dans ce programme sont admissibles à un programme de bourses incitatives: Programme de bourses Perspective Québec.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne.

Ce programme est offert à temps complet seulement.

Conditions d'admission

Études au Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

Base DEC

Etre titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent

OU

Etre titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences, lettres et arts ou l'équivalent.

Base expérience

Etre âgé d'au moins vingt et un ans, posséder des connaissances appropriées et avoir une expérience d'au moins six mois (équivalent temps complet) à titre d'enseignant ou de formateur ou en tant qu'intervenant auprès de personnes handicapées ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Le candidat adulte doit joindre à sa demande d'admission des attestations de son expérience.

Le responsable du programme pourra recommander au candidat adulte admissible, des activités d'appoint susceptibles de l'aider dans la formation qu'il entreprend.

Études hors Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

Pour l'obtention du brevet d'enseignement, les étudiants doivent être résidents permanents ou citoyens canadiens. Par conséquent, les étudiants étrangers peuvent avoir leur diplôme de baccalauréat sans avoir le brevet d'enseignement. Il leur appartient de vérifier si le diplôme pourra être reconnu dans leur lieu d'origine.

Base études hors Québec

Ëtre détenteur d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années;

OU

d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études universitaires;

OU

d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique).

Conditions supplémentaires hors Québec
Pour mener à bien vos études, une bonne maîtrise de la langue française est nécessaire. Pour connaître le test de français à l'admission qui s'applique à votre situation, veuillez consulter le lien suivant : Tests de français.

Modalités de sélection des candidatures
Candidats collégiens :

- Dossier scolaire (100 %)

Candidats adultes :

- Qualité du dossier (100 %)

Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie à partir des modalités de sélection mentionnées précédemment, jusqu'à ce que toutes les places soient comblées. Si le Comité de sélection le juge nécessaire, les candidats pourraient être tenus de se soumettre à d'autres mesures de sélection, notamment pour vérifier leur niveau de connaissances générales.

La répartition des places entre les candidats collégiens et les candidats adultes est laissée à l'appréciation du Comité de sélection qui tient compte notamment du nombre et de la qualité des candidatures dans chacune des catégories.

Structure du programme et liste des cours
À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (117 crédits)
DID1102 Didactique des mathématiques en adaptation scolaire au secondaire I (DID1121)
DID1103 Didactique des mathématiques en adaptation scolaire au secondaire II (DID1102)
DID1104 Didactique des sciences et technologies en adaptation scolaire (PDG1042)
DID1116 Didactique de l'éthique et de la culture religieuse (2 crédits) (PDG1074)
DID1122 Didactique de l'enseignement des sciences humaines en adaptation scolaire (2 crédits) (PDG1041)
DID1123 Didactique de l'oral en adaptation scolaire

DID1124 Didactique de la lecture en adaptation scolaire au secondaire (2 crédits) (PDG1077)
DID1125 Didactique de l'écriture en adaptation scolaire au secondaire (2 crédits) (DID1124)
DME1005 Évaluation des apprentissages
EEI1010 Initiation à l'intervention pédagogique en adaptation scolaire
EEI1015 Inclusion scolaire. Répondre à la diversité en classe ordinaire (2 crédits)
EEI1019 Stage I : sensibilisation au milieu scolaire (2 crédits)
EEI1020 Stage II : observation et intervention en adaptation scolaire (EEI1019)
EEI1030 Laboratoire d'enseignement en adaptation scolaire et sociale
EEI1032 Médiation pédagogique en adaptation scolaire (EEI1020 ou PED1024)
EEI1047 Stage III : intervention et analyse de la pratique (6 crédits) (EEI1020)
EEI1051 Éval. diffic. en math. et des besoins des élèves du sec.pour le soutien à l'apprent. (5 crédits) (DID1102; DID1103)
EEI1055 Gestion de la classe en adaptation scolaire
EEI1056 Difficultés socioémotionnelles et comportementales sévères en adaptation scolaire (EEI1055)
EEI1064 Stage IV : internat (9 crédits) (EEI1047 ou EEI1076 ou EEI1077; EEI1048 ou EEI1072; EEI1065 ou EEI1074)
EEI1066 Éval. diff. français et besoins des élèves du secondaire pour le soutien à l'apprent. (5 crédits) (DID1124; DID1125)
PDG1026 Organisation de l'éducation au Québec
PDG1040 Éthique professionnelle en enseignement (2 crédits)
PDG1041 Fondements des sciences humaines au préscolaire et au primaire (2 crédits)
PDG1042 Fondements de l'enseignement de la science et de la technologie (2 crédits)
PDG1047 Fondements à l'enseignement des mathématiques au secondaire (2 crédits) (PDG1076)
PDG1054 Approche curriculaire et Programme de formation de l'école québécoise
PDG1074 Fondements de l'éthique et de la culture religieuse (2 crédits)
PDG1075 Fondements à l'enseignement du français langue d'enseignement
PDG1076 Fondements à l'enseignement des mathématiques
PDG1077 Fondements à l'enseignement du français en adaptation scolaire au secondaire (2 crédits) (PDG1075)
PED1022 Collaboration école, familles et communautés
PPG1009 Projet de résolution de problèmes et synthèse de formation (EEI1076 ou EEI1077)
PPG1017 Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques
PPG1019 Jeune adulte et son rapport à l'école
PPG1024 Attitudes de l'enseignant et stratégies compensatoires
PSD1046 Développement social, émotionnel et sexuel de l'enfant
SRE1006 Exploitation des résultats de recherche en éducation (2 crédits)
TLE1030 Mobilisation pédagogique du numérique

Cours optionnels (0 à 3 crédits)

L'étudiant choisit zéro à trois crédits dans la liste de cours suivants :
DCA1011 Enseigner aux élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme
EDU1031 Fondements des troubles du comportement alimentaire
FRA1005 Difficultés grammaticales
PED1031 Droit et éthique de la famille et de l'enfant
PSE1049 Dépendances
PSY1002 Psychologie cognitive I

Cours complémentaires (0 à 3 crédits)
L'étudiant choisit de zéro à trois crédits parmi la liste des cours complémentaires existants ou autre cours autorisé par le responsable de programme. Certains cours sont offerts en ligne. Consulter la liste.

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers
Les étudiants admis au programme de baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire-secondaire sont tenus de s'inscrire à temps complet tous les trimestres et sont tenus de suivre la grille de cheminement du programme, à défaut de quoi ils se retrouvent en bris de cheminement.

Pour s'inscrire au cours DME1005 Évaluation des apprentissages, l'étudiant doit avoir réussi 45 crédits de son programme.

Pour s'inscrire à un stage, l'étudiant doit avoir réussi le ou les stages précédents.

Pour être autorisés à faire le cours EEI1047 Stage III : Intervention et analyse de la pratique (6 crédits), les étudiants cheminant dans les versions de programme créées à partir de 2016-3 doivent avoir réussi les cours préalables suivants : EEI1020 Stage II : observation et intervention en adaptation scolaire, DME1005 Évaluation des apprentissages et les cours suivants , DID1125 Didactique de l'écriture en adaptation scolaire au secondaire et DID1103 Didactique des mathématiques en adaptation scolaire au secondaire II.

Pour être autorisé à s'inscrire aux cours EEI1047 Stage III : intervention et analyse de la pratique (6 crédits), les étudiants doivent avoir obtenu une moyenne minimale de 2,5/4,3. Dans le cadre du stage IV, les étudiants doivent avoir également cumulé au moins 90 crédits de leur programme et avoir fait les cours suivants :

EEI1066 Évaluation des difficultés en français et des besoins des élèves du secondaire pour le soutien à l'apprentissage

et
EEI1051 Évaluation des difficultés en mathématiques et des besoins des élèves du secondaire pour le soutien à l'apprentissage

Les étudiants qui ne rencontrent pas les préalables au stage III dès l'automne de la troisième année (moyenne minimale, nombre de crédits, cours préalables et réussite du test de français prescrit par l'université) se verront contraints à compléter leur programme de baccalauréat avec une année supplémentaire.

Les stages III et IV doivent obligatoirement être réalisés dans des milieux de stage différents et auprès d'élèves ayant des besoins diversifiés.

De plus, aucun cours en présentiel, en ligne ou par correspondance ne peut être suivi en même temps que les cours EEI1047 Stage III : intervention et analyse de la pratique et EEI1064 Stage IV : internat, à l'exception des cours prévus à la sixième session (stage III) et septième session (stage IV) dans la grille de cheminement officielle du programme.

Les stages III et IV ne peuvent faire l'objet d'une reconnaissance d'acquis selon l'expérience.

Pour être admissible à une reconnaissance d'acquis, le résultat du cours universitaire suivi doit correspondre minimalement à la note C.

Le cours PPG1009 Projet de résolution de problèmes et synthèse de formation doit être suivi en concomitance avec le cours EEI1064 Stage IV : internat .

En cas d'échec, le cours EEI1064 Stage IV : internat ne peut être repris qu'une seule fois. Pour reprendre ce cours, l'étudiant doit en faire la demande par écrit auprès du directeur de programme en faisant valoir les raisons expliquant son échec et justifiant un droit de reprise. Cette demande sera étudiée par le Comité d'évaluation d'une demande de reprise de stage, lequel est composé du directeur de programme, d'un superviseur et du professeur responsable pédagogique des stages. Selon la recommandation du Comité d'évaluation, le droit de reprise pourra être assorti de conditions particulières d'encadrement et de réalisation. La décision du Comité d'évaluation est finale et sans appel.

Les cours EEI1047 Stage III : intervention et analyse de la pratique et EEI1064 Stage IV : internat doivent être suivis selon la grille de cheminement. Par conséquent, ils ne peuvent être réalisés au cours d'une même année du calendrier universitaire (par exemple EEI1047 à la session automne et EEI1064 à la session hiver suivante).

Pour s'inscrire au cours DID1102 Didactique des mathématiques en adaptation scolaire au secondaire 1, les étudiants doivent avoir fait le cours PDG1047 Fondements à l'enseignement des mathématiques au secondaire.

Les étudiants du programme de baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale : secondaire (7089) doivent avoir réussi le cours EEI1019 ou le cours EEI1020 pour être autorisés à faire le cours EEI1015. Les étudiants qui ont obtenu une reconnaissance des acquis et des compétences pour le stage 1 (EEI1019) doivent obligatoirement avoir fait le stage II (EEI1020) pour être autorisés s'inscrire au cours EEI1015.

L'étudiant doit avoir effectué 30 crédits de son programme afin de pouvoir s'inscrire au cours TLE1030.

Règlement pédagogique particulier relatif à l'obligation des étudiants des programmes en enseignement de passer le test de diagnostic TEDFRA-Enseignement durant le premier trimestre de la première année universitaire.

Le règlement pédagogique particulier sur les exigences en français écrit

- Pour être admissibles dans un programme en enseignement à l'UQTR, tous les candidats doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée, avant le début de leur premier trimestre d'inscription, par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes: l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales; le test de français du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec pour l'admission aux études universitaires; les tests administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les mesures compensatoires requises à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence.

- A la suite de son admission dans un programme en enseignement, l'étudiant doit passer le test de diagnostic en français pour les étudiants en enseignement TEDFRA-Enseignement et cela, au plus tard le vingtième jour suivant le début du premier trimestre de la première année de l'inscription dans le programme. L'étudiant recevra en temps opportun un lien web pour procéder à ce test en ligne. Tout étudiant n'ayant pas fait le test de diagnostic dans les délais prescrits verra son inscription bloquée pour le deuxième trimestre, et cela, jusqu'à ce que ledit test soit fait.

- A la suite de la passation du TEDFRA-Enseignement, le Centre d'aide en français (CAF) des Services aux étudiants analyse les résultats du test et fournit une fiche diagnostique à l'étudiant. Cette fiche informe l'étudiant de l'état de ses compétences langagières. Au besoin, ce dernier sera fortement invité à prendre les mesures d'aide appropriées pour améliorer sa maîtrise du français, et cela, dans les plus brefs délais.

- Le test de diagnostic TEDFRA-Enseignement étant un outil guidant vers des moyens de remédiation adaptés aux difficultés de l'étudiant, il est possible pour ce dernier de le passer une fois par trimestre pour obtenir un diagnostic à la suite de certaines démarches entreprises dans le but d'améliorer ses compétences langagières.

- S'il y a échec au Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE), administré par le Centre d'évaluation du rendement en français écrit (CÉFRANC), le directeur de programme pourrait, après étude du dossier de l'étudiant, refuser l'inscription à une passation subséquente et ce, tant que l'étudiant n'aura pas fait la preuve de démarches de remédiation suggérées par la fiche diagnostique du TEDFRA-Enseignement et reconnues par l'Université comme, par exemple, des cours de français, du mentorat individualisé en français ou des ateliers grammaticaux.

Règlement sur la qualité du français dans les programmes en enseignement (règlement pédagogique particulier avant le trimestre d'automne 2008) :

- Tout étudiant d'un programme en enseignement doit présenter à son directeur de Comité de programme le résultat d'un des deux tests, auto-test informatisé ou SEL B (s'il a été admis avant le trimestre d'automne 2008), avant la fin du premier trimestre.
- Tout étudiant d'un programme en enseignement, admis au trimestre d'automne 2003, doit réussir le test SEL B à un niveau de 75 % pour pouvoir s'inscrire au stage 4, sauf pour les étudiants du baccalauréat en enseignement des langues secondes (7090) pour lesquels le seuil est fixé à 70 %.
- Tout étudiant d'un programme en enseignement, admis entre le trimestre d'automne 2004 et le trimestre d'été 2008 inclusivement doit réussir le test SEL B à un niveau de 75 % pour pouvoir s'inscrire au stage III, sauf pour les étudiants du baccalauréat en enseignement des langues secondes (7090) pour lesquels le seuil est fixé à 70 %.
- Tout étudiant du programme admis entre le trimestre d'automne 2004 et le trimestre d'été 2008 inclusivement doit passer le test SEL B avant la fin du cinquième trimestre.

Règlements pédagogiques particuliers à partir du trimestre d'automne 2008

Les amendements au présent règlement pédagogique particulier sont rétroactifs : tout étudiant admis à partir du trimestre automne 2008 peut s'en prévaloir.

- Tout étudiant d'un programme de formation en enseignement, admis à partir de l'automne 2008, doit obligatoirement passer et réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) pour obtenir son brevet d'enseignement.
- Pour s'inscrire à la première passation au TECFÉE, tout étudiant doit avoir réussi au moins 12 crédits dans son programme de formation en enseignement de premier cycle ou 9 crédits s'il chemine dans un programme de formation en enseignement de deuxième cycle.
- Le seuil de réussite pour chacun des deux volets du test (code linguistique et rédaction) est de 70 % pour les programmes de formation menant au brevet d'enseignement. Pour les programmes en enseignement des langues secondes et tierces (anglais et/ou espagnol), le seuil est de 55 %.
- Le TECFÉE comportant deux parties, elles doivent être passées successivement lors d'une même passation. Si une des deux parties est réussie, la passation ultérieure portera sur la partie à réussir.
- Aucune passation du TECFÉE ne sera permise dans une autre université qu'à l'Université du Québec à Trois-Rivières.
- Tout étudiant d'un programme de formation en enseignement de premier cycle, admis à partir de l'automne 2008, doit réussir les deux parties du TECFÉE pour pouvoir s'inscrire au stage III, et ce, au 1er décembre pour les stages du trimestre d'hiver et au 1er

septembre pour les stages du trimestre d'automne.
- Tout étudiant d'un programme de formation en enseignement de deuxième cycle, admis à partir du trimestre d'hiver 2012, doit réussir les deux parties du TECFÉE pour pouvoir s'inscrire au stage II, et ce, au 1er décembre pour les stages du trimestre d'hiver et au 1er septembre pour les stages du trimestre d'automne.
- En cas d'échec au TECFÉE, l'étudiant doit obtenir le consentement du directeur de programme concerné pour se réinscrire à une passation subséquente.
- L'étudiant éprouvant des difficultés à réussir le TECFÉE peut bénéficier des mesures de soutien offertes par le Centre d'aide en français (CAF) des Services aux étudiants.
- L'étudiant inscrit à tout programme de formation en enseignement menant à l'obtention d'un brevet d'enseignement a droit à un maximum de trois passations pour réussir le TECFÉE sans se voir imposer de restrictions dans son cheminement par son directeur de programme.

Si le seuil de réussite n'est pas atteint dans chacun des deux volets du TECFÉE après trois tentatives, la poursuite dans le programme est assujettie à des exigences particulières de la part du directeur de programme, qui pourrait exiger que l'étudiant suive des cours d'appoint ou toutes autres activités jugées pertinentes pour développer les compétences langagières requises pour la passation d'un tel test. En conséquence, le directeur de programme pourrait exiger que l'étudiant ajuste son choix de cours et son cheminement dans le programme de façon à favoriser sa réussite au TECFÉE.

Description des activités

DCA1011 Enseigner aux élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme

Connaître les troubles du développement dans le spectre autistique, les caractéristiques inhérentes à la prise en charge éducative de cette clientèle et les approches pédagogiques spécifiques à ce groupe d'élèves. Les troubles du développement. Les caractéristiques de l'enfant autiste. Les caractéristiques de l'enfant ayant un trouble du spectre associé à l'aphasie ou à des difficultés graves de communication. Les problèmes de développement cognitif, du langage et de la communication, de la socialisation et de la sensori-motricité chez chacun.

Les difficultés avec le temps, l'immuabilité, l'abstraction, le jeu symbolique et la généralisation. Les problèmes de comportement. Les syndromes associés (comme la déficience intellectuelle, l'épilepsie, l'hyper ou l'hypoactivité, etc.).

Les approches pédagogiques et éducatives spécifiques. Les principes d'intervention. L'enseignement structuré. L'organisation de la classe et des horaires. Le matériel pédagogique. Les évaluations, le profil psychoéducatif et le plan d'intervention individualisé. Le traitement des problèmes de comportement. L'inclusion scolaire. L'enseignement par les pairs.

DID1102 Didactique des mathématiques en adaptation scolaire au secondaire I (DID1121)

Étude des orientations et contenu notionnel du programme de mathématiques associé aux trois premières années du secondaire dans le curriculum de formation concernant l'arithmétique et l'algèbre.

Étude approfondie des caractéristiques propres à la didactique de l'arithmétique et de l'algèbre pour les élèves en adaptation scolaire.
Analyse, conception, planification et adaptation de situations d'enseignement-apprentissage propres à favoriser le développement de connaissances sur ces concepts pour les élèves en adaptation scolaire.
Étude des différents types d'évaluation en mathématiques et appropriation des outils permettant l'évaluation des compétences.

Enjeux conceptuels dans ces champs reliés aux passages du primaire au secondaire. Initiation aux principales difficultés reliées à ces apprentissages. Résolution de problèmes sur ces notions. Analyse d'outils didactiques utilisés. Apport des outils informatisés dans l'élaboration d'activités d'enseignement-apprentissage. Évaluation des apprentissages et des compétences en mathématiques en adaptation scolaire. Activités d'enseignement : planification, réalisation et évaluation.

DID1103 Didactique des mathématiques en adaptation scolaire au secondaire II (DID1102)

Développer les compétences propres à l'enseignement des probabilités, de la statistique et de la géométrie pour les élèves en adaptation scolaire au secondaire. Saisir la nature des enjeux conceptuels liés aux passages des acquisitions mathématiques du troisième cycle du primaire au premier cycle du secondaire et du premier cycle du secondaire au second cycle du secondaire.

Connaissances et approfondissement des notions relatives aux situations-problèmes en classe de mathématiques au secondaire en apportant une attention particulière aux compétences et aux stratégies en résolution de problèmes mathématiques. Conception, planification et adaptation de situations d'enseignement-apprentissage propres à favoriser le développement de connaissances sur les probabilités, la statistique et la géométrie chez les élèves en adaptation scolaire au secondaire. Les enjeux conceptuels reliés dans ces champs aux passages du primaire au secondaire et d'un cycle à l'autre au secondaire. Étude des principales difficultés reliées à ces apprentissages mathématiques au secondaire. Analyse d'outils didactiques utilisés au secondaire.

L'apport des outils informatisés dans l'élaboration d'activités d'enseignement-apprentissage au secondaire. Évaluation des apprentissages et des compétences en mathématiques en adaptation scolaire au secondaire. Activités d'enseignement : planification, réalisation, évaluation.

DID1104 Didactique des sciences et technologies en adaptation scolaire (PDG1042)
Permettre à la personne étudiante de mener des réflexions didactiques et pédagogiques favorisant la création d'un contexte et d'un climat propices à l'apprentissage des sciences et de la technologie chez les élèves du primaire et du secondaire en portant une attention spéciale à l'hétérogénéité des élèves et de leurs besoins. S'approprier le programme ministériel en sciences et technologie en fonction de son enseignement en classes spécialisées ou en contexte de la classe inclusive. Saisir les processus caractéristiques de l'apprentissage des élèves en sciences et technologie et interpréter adéquatement les résultats de leurs investigations. Construire des projets éducatifs significatifs et parvenir à en dégager l'éventail et la portée des apprentissages. Susciter et soutenir le plaisir d'apprendre de tous et toutes les élèves en sciences et technologie.

Le programme ministériel en sciences et technologie. Diverses approches pédagogiques appliquées aux sciences et technologie. Les conditions de la mise en œuvre de projets significatifs. Le profil des attitudes nécessaires à l'enseignement des sciences et de la technologie (p.ex., créativité, esprit critique, rigueur, précision) et la portée de projets éducatifs englobant des disciplines diverses. Élaboration de situations pédagogiques axées sur les démarches scientifiques et technologiques dans une perspective d'intégration des apprentissages des élèves en vue d'une formation scientifique et technologique soutenue des élèves du primaire et du secondaire.

DID1116 Didactique de l'éthique et de la culture religieuse (2 crédits) (PDG1074)

S'initier aux trois compétences du programme en Éthique et culture religieuse et développer les compétences nécessaires à l'intervention didactique dans les domaines de l'éthique, de la culture religieuse et du dialogue.

Étude du contenu de formation de chacune des compétences du programme. Analyse des approches propices à l'enseignement de l'éthique, de la culture religieuse et du dialogue. Analyse critique du bon usage des ressources didactiques disponibles. Élaboration de situations d'apprentissage et d'évaluation. Prise en compte de l'interdisciplinarité.

Ce cours, parce qu'il favorise une approche interdisciplinaire, permet de faire un lien avec les autres cours de didactique au primaire.

Compétence principale visée :

- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation (CP3).

DID1122 Didactique de l'enseignement des sciences humaines en adaptation scolaire (2 crédits) (PDG1041)
Initier la personne étudiante à l'apport des sciences humaines pour l'insertion sociale des élèves. Prendre en compte la diversité des personnes apprenantes et de leurs besoins dans l'enseignement en sciences humaines.

Les domaines de connaissance couverts par le programme de l'école québécoise pour les élèves du secteur de l'adaptation scolaire du primaire et du secondaire. Éléments de didactique des sciences humaines. Les conditions pédagogiques favorables à la mise en œuvre d'activités éducatives significatives (p.ex., résolution de problèmes projets, tâches intégratrices) associées à l'univers socioculturel de l'élève et à la diversité des personnes apprenantes susceptibles d'être rencontrées en adaptation scolaire et sociale. Ressources pour l'enseignement et l'apprentissage. Élaboration d'activités d'apprentissage pour le développement des compétences du programme de formation de l'école québécoise en sciences humaines au préscolaire et au primaire, ainsi qu'à l'ordre d'enseignement secondaire.

DID1123 Didactique de l'oral en adaptation scolaire
Comprendre ce qu'est l'oral et ses spécificités; développer sa compétence à communiquer oralement en contexte d'enseignement; s'approprier les fondements de la didactique de l'oral; concevoir des situations d'enseignement-apprentissage et d'évaluation de la production et de la compréhension orales en contexte d'adaptation scolaire; intégrer l'oral aux autres volets de la discipline français.

Les spécificités de l'oral; la norme du français oral au Québec; les particularités de la prononciation québécoise et les registres de langue; le rôle de modèle linguistique de l'enseignant; la communication orale dans les divers contextes de la profession enseignante; l'oral et la littératie; les objets d'enseignement-apprentissage de l'oral; la compétence à communiquer oralement et le programme de formation; l'enseignement de l'oral aux élèves plurilingues; les fondements de la didactique de l'oral; les trois statuts de l 'oral : utilisé, enseigné et mobilisé; l'enseignement par les genres et l'atelier formatif; les genres oraux; l'enseignement pragmatique de l'oral; l'oral réflexif; la compréhension orale; les moyens et outils d'évaluation de l'oral; les démarches didactiques; les difficultés d'apprentissage des élèves en oral; l'intégration de l'oral aux autres

compétences du français.

DID1124 Didactique de la lecture en adaptation scolaire au secondaire (2 crédits) (PDG1077)

S'approprier les contenus des documents officiels ministériels à l'égard de l'apprentissage de la lecture au secondaire; s'approprier les fondements de la didactique de la lecture au secondaire; concevoir des situations d'enseignement-apprentissage et d'évaluation de la lecture en contexte d'adaptation scolaire au secondaire; exploiter la littérature en classe, dont la littérature pour la jeunesse; intégrer la lecture aux autres volets de la discipline français, et des autres disciplines (lire pour apprendre).

La compétence en lecture (compréhension; interprétation; réaction; appréciation) et le programme de formation; les modèles explicatifs du processus de lecture et les processus cognitifs mis en jeu dans la lecture; les profils de lecteurs en difficulté; la motivation à lire; les stratégies de lecture; les genres textuels propres à l'enseignement de la lecture au secondaire; la planification de situations d'enseignement-apprentissage de la lecture en contexte d'adaptation scolaire au secondaire; l'évaluation de la compétence à lire en contexte d'adaptation scolaire au secondaire; l'appréciation d'oeuvres littéraires, dont des oeuvres pour la jeunesse en classe de secondaire (albums, bandes dessinées, romans, etc.); l'intégration de la lecture aux autres volets de la discipline français, et des autres disciplines (lire pour apprendre).

DID1125 Didactique de l'écriture en adaptation scolaire au secondaire (2 crédits) (DID1124)

S'approprier les contenus des documents ministériels officiels à l'égard de l'enseignement de l'écriture au secondaire; s'approprier les fondements de la didactique de l'écriture au secondaire; concevoir des situations d'enseignement-apprentissage et d'évaluation de l'écriture en contexte d'adaptation scolaire au secondaire; développer les compétences requises pour favoriser l'apprentissage de l'orthographe et de la grammaire; intégrer l'écriture aux autres volets de la discipline français.

La compétence en écriture et le programme de formation; les processus cognitifs d'écriture; les profils de scripteurs en difficulté; la motivation à écrire et le rapport à l'écrit; les stratégies d'écriture; les genres textuels propres à l'enseignement de l'écriture au secondaire; la planification de situation d'enseignement-apprentissage de l'écriture en contexte d'adaptation scolaire au secondaire; des activités visant l'apprentissage des connaissances orthographiques, grammaticales, lexicales, syntaxiques et discursives; l'évaluation de la compétence à écrire en contexte d'adaptation scolaire au secondaire; l'intégration de l'écriture aux autres volets de la discipline français.

DME1005 Évaluation des apprentissages

Développer sa compétence à évaluer des apprentissages scolaires, en tenant compte du lien étroit qu'entretiennent les processus d'évaluation et d'apprentissage. Susciter un regard critique sur diverses pratiques et politiques relatives à l'évaluation en contexte scolaire, et ce, en tenant compte de la différenciation en évaluation (flexibilité, adaptation et modification) pour les élèves en difficulté.

Fondements et concepts de base en évaluation. Orientations et valeurs de la politique québécoise en évaluation des apprentissages. Nature et fonctions de l'évaluation des apprentissages. Les démarches d'évaluation. Régulation des apprentissages dans le contexte d'une approche par compétences. Évaluation des compétences disciplinaires et vérification des connaissances. Cadres d'évaluation et critères d'évaluation. Sanction des études en lien avec les mesures d'adaptation pour l'évaluation des apprentissages. Stratégies, moyens et outils d'évaluation. Jugement professionnel. Bilan des apprentissages. Bulletin scolaire et autres formes de communication aux parents.

Ce cours permet de s'outiller au regard de l'évaluation des compétences et des connaissances, tant sur le plan de la progression que du bilan à effectuer. Établir et maintenir un lien étroit entre les processus d'évaluation et d'apprentissage que requiert l'appropriation de savoirs du domaine de l'évaluation, de même que l'intégration de connaissances qui relèvent de la psychopédagogie et de la didactique. Aussi, la connaissance du PFEQ est essentielle de même qu'un survol d'autres programmes de formation, tels que CAPS ou DEFIS. L'ensemble des ressources mobilisées vise le développement d'un savoir agir de manière appropriée et efficace en évaluation des apprentissages scolaires, et ce, pour tous les élèves avec ou sans difficulté d'apprentissage. Dans la perspective des cours axés sur la médiation entre le savoir et l'élève, il favorise de plus, la prise en compte de l'hétérogénéité en lien avec les cours sur l'intervention auprès des élèves ayant des difficultés et sur la gestion de classe. Finalement, ce cours participe au développement d'une capacité à réguler le processus d'enseignement et surtout à faciliter la régulation des apprentissages des élèves tel que mis en exercice au stage III.

Compétence principale visée :

- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre (CP5).

Règlement pédagogique particulier : Seuls les étudiants ayant atteint 45 crédits de leur programme peuvent s'inscrire à ce cours.

EDU1031 Fondements des troubles du comportement alimentaire

Ce cours a été remplacé par le sigle TCA1001 Fondements des troubles du comportement alimentaire.

Le cours s'adresse à tous les étudiants et les professionnels de la santé physique et mentale qui s'intéressent directement ou indirectement aux troubles du comportement alimentaire (TCA).

Le cours vise principalement l'acquisition des connaissances fondamentales relatives aux psychopathologies des TCA comme l'anorexie mentale, la boulimie, l'hyperphagie boulimique, les troubles du comportement alimentaire non spécifiés. La première section – caractéristiques cliniques des TCA – présente l'approche historique, la définition et le diagnostic, ainsi que le profil clinique de chaque psychopathologie. La deuxième section – origine et trajectoire des troubles du comportement alimentaire – concerne l'épidémiologie, l'étiologie et le pronostic, ainsi que les populations-cibles des TCA. Enfin, la troisième section – prévention et thérapie des troubles du comportement alimentaire – aborde les méthodes de mesure, la prévention primaire et la prévention secondaire et tertiaire.

L'ensemble des connaissances dispensées repose sur les conceptions dimensionnelles et catégorielles en sciences humaines (approche), les modèles étiologiques, la psychopathologie développementale, les fondamentaux de l'épidémiologie, la troisième génération de programme de prévention primaire et les approches psychothérapeutiques. Les connaissances de ce cours sont issues d'études scientifiques et cliniques multidisciplinaires privilégiant les revues avec comité de lecture.

EEI1010 Initiation à l'intervention pédagogique en adaptation scolaire

Ce cours vise à initier les personnes étudiantes aux fondements de l'intervention pédagogique en adaptation scolaire. Il vise à ce qu'elles soient en mesure de : Situer le rôle des personnes enseignantes en adaptation scolaire dans le système scolaire québécois; connaitre les rôles des différents acteurs œuvrant auprès des élèves ayant des besoins diversifiés et définir l'intervention pédagogique auprès des élèves ayant des besoins diversifiés. Pour y parvenir, elles devront connaitre les populations visées (élèves à risque, élèves en difficulté d'apprentissage, élèves en difficulté d'adaptation, élèves handicapés), les lois et politiques ministérielles ainsi que les modèles d'organisation de services.

Dans le cadre de ce cours, les personnes étudiantes seront également sensibilisées à l'importance de la collaboration interprofessionnelle, aux moyens de concertation en vigueur et aux documents composant le dossier d'aide particulière. Elles se familiariseront avec la planification et le pilotage de situations d'enseignement-apprentissage qui tiennent compte de la diversité des besoins des élèves et des mesures permettant d'en tenir compte : différenciation pédagogique, pédagogie universelle, plan d'intervention adapté, utilisation des outils d'aide technologiques.

EEI1015 Inclusion scolaire. Répondre à la diversité en classe ordinaire (2 crédits)

Amener l'étudiant à connaître et comprendre l'inclusion scolaire et les stratégies susceptibles de mieux répondre à la diversité des élèves en classe ordinaire.

Évolution des paradigmes et modalités de soutien et d'organisation des services aux élèves ayant des besoins particuliers. Fondements législatifs, moraux et empiriques qui sous-tendent l'éducation inclusive. Conditions de réussites associées à l'inclusion scolaire. Rôles des différents acteurs de l'éducation dans le processus d'inclusion. Plan d'intervention et moyens pédagogiques visant l'accès au curriculum général pour tous.

EEI1019 Stage I : sensibilisation au milieu scolaire (2 crédits)

Ce cours vise à découvrir la réalité et l'environnement scolaire en tant que future personne enseignante et à apprendre à s'y intégrer. De plus, il vise à se familiariser avec l'organisation générale d'une école à l'un des divers ordres d'enseignement et à en comprendre les composantes organisationnelles, psychopédagogiques et académiques. Il permettra également à découvrir la spécificité d'une classe d'adaptation scolaire au regard des composantes de l'organisation scolaire et à développer des capacités d'observation.

L'environnement scolaire en adaptation scolaire et sociale : l'école et la classe, l'organisation matérielle et pédagogique, les ressources humaines et matérielles dont les ressources liées aux technologies numériques, l'organisation du temps d'activités en classe et hors classe, le rôle des différents intervenants, les programmes en vigueur pour les différentes disciplines, les différents comités à l'école. L'observation : quoi observer, pourquoi et comment, observation critique de comportements d'apprentissage et d'enseignement. Problématiques spécifiques à l'adaptation et l'inclusion scolaires, attitudes essentielles à l'intervention dans ce domaine. Éthique professionnelle : définition, manifestations et analyse réflexive. Amorce du dossier professionnel progressif pour appuyer le choix de carrière.

Les séminaires reliés au stage I permettent à l'étudiant, l'étudiante d'identifier ses objectifs professionnels et personnels et de préparer son insertion dans le milieu d'accueil.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

EEI1020 Stage II : observation et intervention en adaptation scolaire (EEI1019)

Ce cours vise à découvrir les défis et les exigences liées à la pratique de l'enseignement et à participer à la planification et à la réalisation de différentes situations d'enseignement-apprentissage. Il permettra aussi à développer des attitudes spécifiques à

l'intervention en adaptation scolaire et à expérimenter de manière progressive, sous la supervision de la personne enseignante associée et de la personne superviseure de stage, des savoir-agir pouvant soutenir le plaisir d'apprendre chez les élèves.

L'enseignement : les différentes matières et les programmes, la planification de l'enseignement, le matériel pédagogique, le pilotage et les stratégies d'enseignement dont celles favorables à la motivation des élèves ainsi qu'à l'utilisation des technologies numériques. Les tâches connexes : la participation à des activités hors classe, les différents comités, les rencontres avec les parents ou personnes tutrices. L'adaptation de l'enseignement aux différentes caractéristiques et problématiques des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Le matériel adapté. Les attitudes à développer, caractéristiques et manifestations : l'autonomie, la capacité d'adaptation, la créativité, les comportements éthiques, la construction de l'identité professionnelle par la pratique réflexive.

Les séminaires reliés au stage II permettent à l'étudiant, l'étudiante d'identifier ses objectifs professionnels et personnels, de préparer son insertion dans un milieu d'accueil et de mettre à jour son dossier professionnel progressif.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

EEI1030 Laboratoire d'enseignement en adaptation scolaire et sociale

Mettre en oeuvre, en laboratoire des savoirs, savoir-faire et savoir-être liés à l'enseignement en adaptation scolaire. Planifier des situations d'enseignement-apprentissage en tenant compte des élèves présentant des besoins particuliers. Mettre en oeuvre des situations d'enseignement-apprentissage en apportant les ajustements nécessaires par les besoins individuels des élèves.

Mise en pratique, en micro-enseignement, d'une planification tenant compte du contenu et des compétences à enseigner, des trois temps de l'enseignement stratégique, des climats environnemental et socio-affectif, de l'interaction constructiviste en classe, des besoins, des styles et des capacités de développement et d'apprentissage des élèves ainsi que du développement des habiletés cognitives et métacognitives de ces derniers. Stratégies de communication relationnelle en cohérence avec les valeurs éducatives et le contexte d'autorité de l'enseignant.

Porter un regard critique, par une construction de sens par les pairs, sur les interventions réalisées à travers les situations d'enseignement-apprentissage afin qu'elles tiennent constamment compte des connaissances et des représentations des élèves ainsi que des principes de médiation, et mettent l'erreur et les obstacles au service de l'élève et de ses apprentissages.

EEI1032 Médiation pédagogique en adaptation scolaire (EEI1020 ou PED1024)

Ce cours vise à appliquer les principes de médiation pédagogique en adaptation scolaire auprès d'élèves présentant des besoins particuliers.

S'approprier des concepts liés au processus d'apprentissage, au traitement de l'information, au transfert et à la généralisation des apprentissages.

Analyser des productions d'élèves à risque ou en difficulté d'apprentissage, mener des observations permettant de suivre la progression de ses apprentissages et analyser ses forces et ses difficultés. Mettre en parallèle, la capacité de l'élève à mobiliser des compétences en contexte et les connaissances, habiletés et stratégies nécessitées par la mise en oeuvre de cette compétence.

Mettre en pratique des principes de médiation pédagogique auprès d'élèves à risque ou en difficulté d'apprentissage. Soutenir l'élève et l'aider à s'engager dans ses apprentissages en s'appuyant sur ses connaissances, habiletés et ses stratégies.

Traitement de l'information; nature et fonction de la médiation; abstraction, transfert et généralisation des apprentissages; interventions auprès d'élèves en difficulté d'apprentissage.

EEI1047 Stage III : intervention et analyse de la pratique (6 crédits) (EEI1020)

Expérimenter des stratégies pédagogiques variées. Développer les compétences en gestion de la classe et en évaluation. Développer des habiletés d'individualisation de l'enseignement et de dépistage des difficultés des élèves. Consolider les attitudes propres à l'enseignement en adaptation scolaire. Développer des habiletés de réflexion dans l'action et sur l'action.

Dans la foulée du stage précédent, le stagiaire doit expérimenter des stratégies dont il n'a pu faire l'expérience et développer des compétences dans toutes les matières enseignées. Il inventorie, crée ou adapte du matériel d'apprentissage et d'évaluation en fonction des problématiques spécifiques de son milieu de stage. Il poursuit et intensifie le travail amorcé sur le plan des attitudes et développe sa capacité critique et réflexive.

Les séminaires reliés au stage III permettent à l'étudiant d'identifier ses objectifs professionnels et personnels, de préparer son insertion dans un milieu d'accueil et de mettre à jour son dossier professionnel progressif.

Ce cours est lié à un règlement pédagogique particulier inscrit aux programmes 7088 et 7089. Veuillez consulter la section des règlements pédagogiques de votre programme d'attache.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

EEI1051 Éval. diffic. en math. et des besoins des élèves du sec.pour le soutien à l'apprent. (5 crédits) (DID1102; DID1103)

Développer les compétences requises pour le repérage d'indices associées aux difficultés d'apprentissage des mathématiques au secondaire. Développement des compétences requises à l'intervention auprès d'élèves du secondaire en difficultés d'apprentissages en contexte mathématiques. Connaître les causes et la nature de ces difficultés liées à l'apprentissage des mathématiques au secondaire.

Articulation et actualisation des savoirs acquis tout au long du programme de formation dans le domaine de la didactique des mathématiques en adaptation scolaire. Soutien à la pratique réflexive et à la mobilisation des connaissances en contexte professionnel propre aux élèves en difficultés en mathématiques. Initiation aux fondements d'une démarche orthopédagogique en mathématiques auprès des élèves en difficulté au secondaire. La communication de la progression des apprentissages en mathématiques.

Étude des principales difficultés reliées à l'apprentissage des mathématiques chez les élèves du secondaire. Examen des notions de difficulté, d'erreur et d'échec en mathématiques. Étude des connaissances relatives aux causes et à la nature des difficultés liées à l'apprentissage des mathématiques au secondaire. Repérage d'indices associés aux difficultés d'apprentissage en mathématiques au secondaire et intervention auprès d'élèves en contexte mathématiques. Études de cas et situations authentiques. Prévention des difficultés en mathématiques au secondaire.

Différenciation de l'enseignement et du soutien à l'apprentissage. Examen des modalités de soutien à l'apprentissage des mathématiques. Élaboration de modalités adéquates de soutien à l'apprentissage des mathématiques chez les élèves en difficulté au secondaire. Adaptation des situations d'enseignement-apprentissage en fonction des difficultés des élèves.

EEI1055 Gestion de la classe en adaptation scolaire

Développer ses compétences à gérer le fonctionnement du groupe-classe en adaptation scolaire.

Les grandes approches en gestion de classe. L'Instauration d'un climat de classe participatif, sécurisant, responsabilisant et inclusif en adaptation scolaire. Le développement d'une relation éducative de qualité avec les élèves et de relations positives au sein du groupe classe. L'exercice de l'autorité éducative. L'établissement d'attentes, de routines et de procédures claires. L'organisation spatiale, temporelle et matérielle de la classe en fonction des besoins des élèves présentant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage ou un handicap. L'influence de la qualité des pratiques d'enseignement sur l'attention et l'engagement des élèves et la mise en œuvre de pratiques d'enseignement-apprentissage-évaluation susceptibles de répondre aux besoins des élèves en adaptation scolaire. Les principes qui favorisent le respect des règles et des procédures. Les différentes fonctions des comportements perturbateurs et les interventions pour instaurer, maintenir et restaurer un climat de classe propices aux apprentissage (excluant les systèmes d'émulation vus en EEI-1056).

EEI1056 Difficultés socioémotionnelles et comportementales sévères en adaptation scolaire (EEI1055)

Développer ses compétences relativement à l'intervention auprès des élèves présentant des difficultés socio-émotionnelles et comportementales sévères.

Principes et cadre d'intervention auprès des élèves présentant des troubles du comportement au primaire et au secondaire. Définitions et manifestations des difficultés et des troubles de comportements extériorisés et intériorisés. Observation systématique et évaluation fonctionnelle des comportements, à partir d'un modèle (p ex., modèle SORC).

Sensibilisation aux différentes techniques d'intervention visant la prévention de la violence et de l'intimidation en classe, la modification comportementale, le développement des compétences socio-émotionnelles ainsi que la responsabilisation de l'élève (p ex., systèmes d'émulation, interventions cognitivo-comportementales, entraînement aux habiletés sociales), intervention en situation de crise. Sensibilisation aux attitudes professionnelles à privilégier. Application du plan d'intervention autodéterminé à des fins de mobilisation de l'élève présentant des troubles du comportement.

EEI1064 Stage IV : internat (9 crédits) (EEI1047 ou EEI1076 ou EEI1077; EEI1048 ou EEI1072; EEI1065 ou EEI1074)

Ce cours vise à consolider les compétences acquises en didactique, en interventions pédagogiques, en gestion de la classe et en éthique. L'ensemble des compétences professionnelles en enseignement est visé.

Prise en charge d'un groupe selon diverses modalités : personne-ressource pour l'élève, enseignement en équipe, prise en charge complète du groupe. Analyse des difficultés et des besoins des élèves et adaptation de l'enseignement aux particularités du groupe. Expérimentation de diverses modalités d'enseignement et d'intervention, dont celles liées aux technologies numériques. Analyse des réussites et difficultés rencontrées durant le stage en utilisant une approche réflexive.

Les séminaires reliés au stage IV permettent à la personne étudiante d'identifier ses objectifs professionnels et personnels, de mettre à jour son dossier professionnel progressif et de préparer son insertion dans son milieu d'accueil.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

EEI1066 Éval. diff. français et besoins des élèves du secondaire pour le soutien à l'apprent. (5 crédits) (DID1124; DID1125)

Développer les connaissances propres aux causes et à la nature des difficultés qui affectent l'apprentissage de l'écrit au secondaire. Développer les compétences requises pour le repérage d'indices associées aux difficultés d'apprentissage en français au secondaire. Développer les compétences nécessaires à l'élaboration de modalités adéquates de soutien à l'apprentissage des mathématiques chez les élèves du secondaire. Développer les compétences propres à la communication de la progression des apprentissages en français à l'élève, aux parents et à l'équipe pédagogique.

Articulation et actualisation des savoirs acquis tout au long du programme de formation dans le domaine de la didactique du français (lecture et écriture) en adaptation scolaire. Soutien à la pratique réflexive et à la mobilisation des connaissances en contexte professionnel propre aux élèves en difficultés en français. Initiation aux fondements d'une démarche orthopédagogique en lecture et écriture auprès des élèves en difficulté au secondaire. La communication de la progression des apprentissages en français.

Étude des principales difficultés reliées à l'apprentissage du français chez les élèves du secondaire. Examen des notions de difficulté, d'erreur et d'échec en français. Étude des connaissances relatives aux causes et à la nature des difficultés qui affectent l'apprentissage du lire – écrire. Repérage d'indices associés aux difficultés d'apprentissage en français au secondaire par le biais d'études de cas et en situation authentique. Prévention des difficultés en français au secondaire.

Différenciation de l'enseignement et du soutien à l'apprentissage. Examen des modalités de soutien à l'apprentissage du français. Élaboration de modalités adéquates de soutien à l'apprentissage du français chez les élèves en difficulté au secondaire. Adaptation des situations d'enseignement-apprentissage en fonction des difficultés des élèves. Intervention propre aux situations d'apprentissage en lecture – écriture par le biais d'études de cas et en situation authentique.

FRA1005 Difficultés grammaticales

Connaître et maîtriser les règles essentielles à l'usage d'un français écrit soigné, savoir analyser des constructions et repérer celles qui ne respectent pas la norme du français écrit. Utiliser les ouvrages de référence essentiels.

Les erreurs les plus fréquemment rencontrées dans les travaux universitaires. Les propriétés morphosyntaxiques des classes de mots (genre et nombre des noms et des adjectifs, conjugaisons verbales), les constructions des groupes (choix de la préposition, ordre des mots), les constructions de la phrase simple et de la phrase transformée (phrase impérative, interrogative, négative, etc.), les principales difficultés liées à la phrase complexe (le mode dans la subordonnée, le choix du subordonnant), les règles de l'accord dans les groupes et entre les groupes, l'emploi de la ponctuation.

Règlement pédagogique particulier : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir satisfait aux exigences relatives à la qualité du français, sauf pour les étudiants du programme 4478 Certificat en communication écrite.

PDG1026 Organisation de l'éducation au Québec

Connaître la structure du système scolaire québécois et le rôle des principaux organismes et acteurs qui y sont liés; connaître les lois et règlements régissant l'éducation; comprendre le système éducatif actuel à partir d'une analyse d'éléments historiques, politiques et sociologiques et être en mesure d'y porter un regard critique; situer le rôle de l'enseignant face à diverses problématiques professionnelles et favoriser sa propre insertion professionnelle.

Vue d'ensemble du système d'éducation au Québec; aperçu sociohistorique de son évolution; lois et règlements; droits, rôles et obligations des intervenants scolaires; structure et fonctionnement des centres des services scolaires et des commissions scolaires; syndicalisme et profession enseignante; débats et enjeux de l'éducation; école et vie d'établissement; réforme, curriculum et régimes pédagogiques; réseaux collégial et universitaire; actualités liées à l'éducation; formation professionnelle et éducation aux adultes; école autochtone d'hier à aujourd'hui.

La connaissance de la profession s'acquiert par l'amalgame entre ce cours et ceux portant sur l'éthique et la déontologie en éducation et ceux axés sur les courants pédagogiques.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture (CP1)
- S'impliquer activement au sein de l'équipe-école (CP9)
- Agir en accord avec les principes éthiques de la profession (CP13)

PDG1040 Éthique professionnelle en enseignement (2 crédits)
S'initier aux valeurs fondamentales promues dans la profession enseignante. Amorcer le développement de sa posture éthique professionnelle et de son agir éthique.

Concepts de base liés à l'éthique professionnelle. Connaissance et fonction du cadre légal et réglementaire régissant la profession enseignante. Analyses de situations concrètes avec enjeux éthiques rencontrées dans les milieux d'enseignement (Exemple : citer les droits d'auteurs, avoir une conduite respectueuse au regard de l'utilisation du numérique, etc.) Processus de résolution et de délibération éthique. Enjeux éthiques liés au rapport aux savoirs et au rapport à l'autre (élèves, parents, collègues, institution et communauté).

Ce cours incite à la mobilisation d'un regard critique et contribue à accroitre la capacité à justifier des décisions afin d'accompagner d'une manière appropriée et équitable les élèves, ainsi qu'à la capacité à démontrer une prise en compte et une ouverture à la diversité sous toutes ses formes (entre autres la culture autochtone).

Compétence principale visée :

- Agir en accord avec les principes éthiques de la profession (CP13).

PDG1041 Fondements des sciences humaines au préscolaire et au primaire (2 crédits)
Actualiser ses connaissances et s'approprier les objets de savoirs en sciences humaines. Porter un regard critique à l'égard des contextes de production des savoirs en histoire et en géographie, ainsi que leurs retombées sur le développement des élèves. Acquérir une meilleure compréhension du rôle d'éducation à la citoyenneté. Développer les habiletés intellectuelles et techniques nécessaires à l'enseignement des sciences humaines. Adopter une attitude positive à l'égard de ces disciplines.

Fondements épistémologiques de l'histoire, de la géographie et de l'éducation à la citoyenneté. Concept de culture, au sens où l'entend l'UNESCO. Programme de formation de l'école québécoise et la place qu'y occupent les sciences humaines au préscolaire et au primaire : structure, compétences et savoirs essentiels. Notions et réseaux conceptuels relatifs au temps, à l'espace, à la société, à l'analyse et à la comparaison des diverses sociétés et territoires. Démarche d'apprentissage, outils et techniques relatifs à l'histoire et à la géographie.

Ce cours procure à la personne étudiante des assises à la conception didactique en sciences humaines au préscolaire et au primaire. Certains schèmes conceptuels sur l'apprentissage et le développement cognitif abordés dans le cours Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques sont repris dans le contexte spécifique des sciences humaines.

Compétence visée :

- CP1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

PDG1042 Fondements de l'enseignement de la science et de la technologie (2 crédits)

Actualiser ses connaissances relatives aux notions enseignées au préscolaire et au primaire dans les champs disciplinaires suivants : astronomie, biologie, chimie, géologie, physique et technologie. S'approprier des éléments relatifs à la nature et la production des savoirs scientifiques et technologiques. Adopter une posture critique et prendre une distance face aux sciences et à la technologie.

La nature des savoirs en sciences et en technologie, les conditions de leur constitution, les obstacles à leur mise en forme. Les domaines scientifiques et technologiques reliés au programme ministériel et les conditions pédagogiques, voire didactiques, nécessaires à la mise en oeuvre d'activités significatives en sciences et en technologie pour l'élève du préscolaire et du primaire.

Ce cours prépare l'étudiant au cours de didactique des sciences et de la technologie.

Compétence principale visée :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).

PDG1047 Fondements à l'enseignement des mathématiques au secondaire (2 crédits) (PDG1076)

Familiariser l'étudiant à l'histoire des idées et à la construction des connaissances mathématiques abordées au secondaire afin d'identifier les éléments qui constituent l'objet d'enseignement et de culture. Développer une vision élaborée des mathématiques du secondaire en tant qu'objet d'enseignement et d'apprentissage qui témoigne d'une intégration des perspectives historique, épistémologique, sociale et didactique. Développer, chez l'étudiant, une attitude positive face aux mathématiques du secondaire et une compétence réflexive à justifier leur démarche et leur résultat dans la résolution de problèmes. Consolider les acquis des étudiants quant aux principales notions de mathématiques abordés au secondaire : arithmétique (nombres rationnels et irrationnels), raisonnement proportionnel et rapport à l'unité, algèbre (signification de l'algèbre, résolution d'équations et de problèmes algébriques, fonction linéaire), géométrie (transformations du plan, mesures d'aire et de volume), statistique (interprétation et analyse de distributions statistiques, mesures statistiques) et probabilités.

La nature des mathématiques et des besoins, obstacles et erreurs qui ont marqué l'histoire de la construction des connaissances mathématiques abordées au secondaire. L'histoire des approches pédagogiques en mathématiques et des diverses conceptions de l'apprentissage qu'elles impliquent en relation avec l'enseignement des mathématiques au secondaire. Les principales applications des concepts mathématiques abordés au secondaire propres à favoriser un enseignement signifiant. Constructions des formules de mesure d'aire de surface et de volume de solide.

PDG1054 Approche curriculaire et Programme de formation de l'école québécoise

Développer une compréhension des approches curriculaires et de celles qui ont mené à l'élaboration du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ). Interroger et situer ses représentations de l'enseignement et de l'apprentissage au regard des approches curriculaires, des orientations ministérielles et du triangle pédagogique.

Comprendre les orientations générales de la formation initiale des personnes enseignantes, dont le Référentiel des compétences professionnelles. Explorer les contextes sociaux, culturels, économiques et politiques ayant conduit à l'élaboration des réformes curriculaires au Québec, et en saisir les éléments de rupture et de continuité. Comprendre la vision de l'apprentissage qui sous-tend le PFEQ et ses documents afférents (progressions des apprentissages et cadres d'évaluation) en explorant leurs composantes et leurs implications éducatives en termes de choix pédagogiques.

Développer une première représentation des composantes d'une situation d'enseignement-apprentissage qui prend en compte les éléments du PFEQ et ses documents afférents.

Compétences principales visées :
CP1 : Agir en tant que médiatrice et médiateur d'éléments de culture
CP3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage
Compétences secondaires visées :
CP2 : Maitriser la langue d'enseignement
CP4 : Mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage

PDG1074 Fondements de l'éthique et de la culture religieuse (2 crédits)

S'initier à la problématique générale de l'éthique, de la religion et du dialogue à l'école primaire et à l'étude critique des orientations et des finalités du programme.

Familiarisation avec le programme d'éthique et culture religieuse au primaire : historique du programme, ses principes et ses finalités, et les principales théories contemporaines relatives à l'enseignement de l'éthique aux enfants. Introduction aux différents aspects du phénomène religieux (les rites, les fêtes, les symboles, les récits, etc.) et aux grandes traditions religieuses présentées par le programme. Exploration des différentes conceptions du dialogue, des défis et des avantages qu'il comporte.

Ce cours, par la réflexion sur la déconfessionnalisation de l'école québécoise qu'il propose, a un lien avec le cours Organisation de l'éducation au Québec.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (CP11).

PDG1075 Fondements à l'enseignement du français langue d'enseignement
Accroître les connaissances des personnes étudiantes à l'égard des fondements de l'enseignement du français au primaire; accroître la maîtrise du métalangage de la discipline; familiariser avec les contenus d'enseignement de français dans les documents officiels du primaire.

Les contenus d'enseignement de français dans les documents officiels du primaire; la grammaire traditionnelle et les raisons de son échec; l'enseignement de la grammaire rénovée au primaire; la transposition didactique des concepts grammaticaux suivants : la phrase de base; les manipulations syntaxiques; les groupes syntaxiques; les classes de mots; les types et les formes de phrases; les principales fonctions syntaxiques; la pronominalisation des compléments de verbe; le système des accords; la conjugaison; le lexique.

Compétences principales visées :

CP1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture
CP2 : Maîtriser la langue d'enseignement
CP11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

PDG1076 Fondements à l'enseignement des mathématiques
S'initier à l'histoire des idées et à la construction des connaissances mathématiques afin d'identifier les éléments qui constituent l'objet d'enseignement et de culture. Développer une vision élaborée des mathématiques en tant qu'objet d'enseignement et d'apprentissage qui témoigne d'une intégration des perspectives historique, épistémologique, sociale et didactique.
Ce premier cours relatif à la didactique des mathématiques vise à dégager les buts recherchés par l'enseignement des objets de savoir mathématiques à l'éducation préscolaire, au primaire et au premier cycle du secondaire. Il s'agit donc d'un cours de fondements à l'enseignement des mathématiques plutôt qu'un cours de maitrise des contenus.
Nature des mathématiques et des besoins, obstacles et erreurs qui ont marqué l'histoire de la construction des connaissances en mathématiques propres à l'éducation préscolaire, au primaire et au premier cycle du secondaire. Importance de la notion de problème et des rôles de l'activité de résolution de problèmes dans l'évolution des connaissances en mathématiques et dans l'apprentissage individuel selon des perspectives épistémologique et sociale. Étude du développement des formes de pensée mathématique (pensées arithmétique, algébrique, géométrique, métrique, statistique, probabiliste, etc.). Conditions pédagogiques susceptibles de mettre en œuvre une activité mathématique constructive chez l'élève du préscolaire et du primaire.
Ce cours met les bases pour les cours de didactique et est en lien avec les cours de première année portant sur le développement cognitif, l'apprentissage et les stratégies pédagogiques et les fondements à l'enseignement de la langue maternelle.

Compétences principales visées :

CP1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture
CP8 : Soutenir le plaisir d'apprendre

PDG1077 Fondements à l'enseignement du français en adaptation scolaire au secondaire (2 crédits) (PDG1075)

Accroître ses connaissances à l'égard des fondements de l'enseignement du français au secondaire; accroître sa maîtrise du métalangage de la discipline; se familiariser avec les contenus d'enseignement de français dans les documents officiels du secondaire; poser un regard critique sur les contenus théoriques abordés dans le matériel didactique destiné aux élèves en adaptation scolaire du secondaire.

Les contenus d'enseignement de français dans les documents officiels du secondaire; la transposition didactique des concepts grammaticaux suivants : les phrases complexes, dont les subordonnées, le système des accords, en particulier les accords des participes passés, les principales règles de la ponctuation, la cohérence textuelle; l'analyse critique des contenus théoriques abordés dans le matériel didactique destiné aux élèves du secondaire, et en particulier pour les élèves en difficulté. Prise en compte de la diversité des élèves en adaptation scolaire.

PED1022 Collaboration école, familles et communautés
Reconnaître que le rôle social de l'école se construit notamment à travers les relations avec les familles et les membres de la communauté. Soutenir le développement d'une représentation complexe des élèves, des familles et des communautés minorisées.

Différents termes et concepts pour appréhender la diversité sociale selon des approches constructiviste, inclusive, anti-oppressive et décoloniale. Les concepts d'inégalités sociales en éducation, de processus d'exclusion, dont le racisme et le sexisme en contexte scolaire; les divers modèles de collaboration ÉFC; les réalités et expériences des familles, notamment celles qui sont considérées "à distance" de l'école (exemple: milieux défavorisés, les familles immigrantes/racisées, les communautés autochtones, les familles monoparentales, LGBTQ+). Analyse des débats sociaux entourant les inégalités éducatives, concernant notamment les choix éducatifs alternatifs, la prise en compte de la diversité à l'école et la légitimation des appartenances multiples, savoirs, langues et cultures minorisés au sein de l'espace scolaire.

Le cours vise à amener les futurs enseignants.e.s à inclure les perspectives autochtones dans la pratique enseignante et dans l'établissement de relations dans et en dehors de l'école afin de reconnaître l'interdépendance des acteurs éducatifs et de tendre vers une école au service de la communauté. En proposant une approche réflexive, il amène les futur.e.s enseignant.e.s à déconstruire le regard normatif de l'école sur les familles et les communautés.

Compétences principales visées :

- Compétence 10 Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté (ancienne 9)
- Compétence 13 Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

PED1031 Droit et éthique de la famille et de l'enfant

Permettre à l'étudiant de comprendre les décisions légales prises à l'égard des enfants et de leurs familles et les amener à adopter un comportement éthiquement adéquat. Les droits fondamentaux de l'enfant, L'attribution de la garde d'un enfant et les conflits opposant les parents. La notion de l'intérêt de l'enfant. La loi sur la protection de la jeunesse et son application vis-à-vis les différentes communautés culturelles. La confidentialité entre les intervenants et les limites du droit à la diffusion de l'information. Les abus physiques et sexuels. La réflexion éthique et ses composantes. La résolution des problèmes éthiques.

PPG1009 Projet de résolution de problèmes et synthèse de formation (EEI1076 ou EEI1077)

Comprendre et mettre en oeuvre la résolution créative de problèmes en contexte d'apprentissage par projet. Mettre en oeuvre les concepts de recherche-action-intervention, de créativité incluant les phases d'un processus créateur, de résolution de problèmes et ses différentes étapes, de pédagogie différenciée et des stratégies associées.

Identification de différentes situations d'apprentissage et de stratégies pédagogiques permettant d'apporter un regard critique sur un problème en adaptation scolaire. Application de la résolution de problèmes et ses étapes dans l'élaboration et la réalisation d'un projet pédagogique en milieu scolaire. Planification, pilotage, évaluation de projet et présentation. Bilan de formation et autorégulation des apprentissages en contexte de projet (présentation par affiche dans le cadre d'un colloque étudiant).

Ce cours est lié au stage IV et doit s'actualiser dans une expérience de projet de type recherche-intervention

Règlement pédagogique particulier : Le cours PPG1009 doit être suivi en concomitance avec le cours EEI1064 Stage IV : internat.

PPG1017 Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques

Développer une pensée critique au regard des théories de l'apprentissage afin d'appuyer ses intentions et pratiques pédagogiques sur des fondements solides.

Le cerveau et les concepts d'apprentissage dans les courants béhavioriste, cognitiviste, constructiviste et socioconstructiviste.

Ce cours vise à outiller les étudiants pour comprendre les processus cognitifs en œuvre dans l'apprentissage afin qu'ils puissent fonder leurs pratiques pédagogiques sur des fondements théoriques reconnus. Il prépare les étudiants à concevoir des planifications inclusives qui tiennent compte des processus cognitifs et des caractéristiques des élèves, notamment dans le cadre « des changements nombreux et importants depuis 20 ans » (Réf. 2020).

Compétences principales visées :

- Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture (CP1)
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise (CP3).

PPG1019 Jeune adulte et son rapport à l'école

Ce cours vise à permettre au futur personnel enseignant de comprendre les principes andragogiques qui animent l'éducation des adultes et de l'initier à œuvrer auprès des jeunes adultes qui présentent une diversité d'expériences et de parcours personnels, scolaires et professionnels.

Initiation aux concepts, aux approches et aux méthodes de la psychologie de l'apprentissage chez les jeunes adultes, tant au secteur jeunes (p. ex., formation préparatoire au travail, formation aux métiers semi-spécialisés) que celui de la formation aux

adultes (p. ex., formation générale des adultes et formation professionnelle). Retracer l'historique de la formation des adultes au Québec : éducation populaire, formation continue, francisation et alphafrancisation. Considération de l'approche holistique et des principes andragogiques à l'égard des jeunes adultes (p. ex., expériences scolaires, projet de vie, projet de formation), de la diversité de leurs besoins, de leur vécu de même que de leurs intérêts et de leurs préférences professionnelles. Étudier les différents parcours de formation, en milieu de travail, dans les groupes sociocommunautaires et dans les milieux marginaux ou non traditionnels. Prendre en compte les déterminants de la psychopédagogie pour examiner la situation sociale et scolaire des adultes et intervenir auprès d'eux.

PPG1024 Attitudes de l'enseignant et stratégies compensatoires

Ce cours s'inscrit dans une démarche réflexive liée aux composantes de la personnalité et de l'identité professionnelle du futur enseignant. Il permet à l'étudiant de mieux se connaître et ainsi mieux maîtriser le pouvoir de ses actions pédagogiques et psychopédagogiques (responsabilités de l'agir enseignant).

Comprendre les dynamiques entre perception, valeur, croyance, connaissance, représentation, attitude et comportement de l'enseignant. Explorer la nature différenciée des attitudes des enseignants vis-à-vis des élèves ordinaires et des élèves ayant des besoins particuliers. Comprendre l'impact de ses attitudes sur la motivation, le développement de l'estime de soi globale et scolaire, la réussite et la persévérance scolaires des élèves ayant des besoins particuliers. Parfaire ses compétences attitudinales pour soutenir les élèves ayant des besoins particuliers. Développer sa capacité d'autoévaluation, d'analyse, de réflexion et d'innovation par rapport à son rôle quant à l'approche compensatoire. Comprendre l'apport et les limites des stratégies compensatoires technologiques et non technologiques, notamment pour les élèves ayant des difficultés ou des troubles d'apprentissage. Comprendre les styles de communication en contexte d'intervention pédagogique et leurs influences sur la relation maître/élève.

PSD1046 Développement social, émotionnel et sexuel de l'enfant

Tracer le portrait des connaissances actuelles relative à la culture du développement de l'enfant et de l'adolescent dans les sphères biopsychosociale et affective, dans une perspective de compréhension du continuum de développement de l'élève (de la petite enfance au début de l'âge adulte) en contexte éducatif. Sensibiliser aux facteurs déterminants de son adaptation en milieu scolaire. Préparer au rôle de la personne professionnelle cultivée quant regard du développement et de l'adaptation sur le plan social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent.e. Rendre l'étudiant capable de dispenser du contenu relatif à l'éducation à la santé en prenant appui sur les facteurs clés du développement social et émotionnel.

En couvrant le continuum de développement de l'élève le cours vise principalement l'appropriation et la mobilisation des connaissances relatives au(x):

- principaux courants de pensée concernant le développement de l'enfant et de l'adolescent : théories psychodynamiques, anthropologiques, des rôles sociaux, écologiques ;
- défis et étapes du développement social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent selon le continuum développemental de 0 et 18 ans ;
- facteurs intrinsèques (estime de soi, identité et expression de genre, compétences émotionnelles, tempérament, cognition, etc.),extrinsèques(amitiés, climat scolaire, contexte familial, facteurs ethnoculturels (perspectives autochtones), etc.) pouvant influencer le développement social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent ainsi que son adaptation en contexte scolaire :

- à l'apport de la relation personne enseignante-élève comme facettes contribuant au développement de l'enfant et de l'adolescent;
- difficultés liées au développement social et émotionnel (anxiété, difficultés reliées à l'image corporelle et à l'alimentation, dépression, intimidation, consommation massive du numérique, par exemple) et leurs répercussions en contexte éducatif ;
- stratégies d'intervention favorables au développement et à l'adaptation sur le plan social et émotionnel dans un groupe; à l'éducation à la santé implicite et explicite selon les difficultés rencontrées.

Ce cours soutient la préparation de l'étudiant.e. à intervenir, peu importe le contexte éducatif, tant au préscolaire, au primaire qu'au secondaire. Le contexte de vie scolaire de l'enfant et de l'adolescent est décrit et étudié. Ce cours est basé sur la pédagogie expérientielle pour assimiler le contenu théorique entourant le développement social et émotionnel précité, au plan pédagogique. Le continuum de développement de l'élève ainsi que les difficultés qui y sont associées doivent être adaptés au public étudiant (préscolaire, primaire ou secondaire).

Compétences visées :

- Compétence 1 Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture
- Compétence 2 Maîtriser la langue d'enseignement
- Compétence 6 Gérer le fonctionnement du groupe classe
- Compétence 7 Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

PSE1049 Dépendances

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière une connaissance critique à propos des dépendances tant dans ses assises théoriques que dans ses manifestations cliniques. La consommation d'alcool, de drogues, de jeux de hasard et d'argent et la surutilisation des écrans sont abordés via les différentes dimensions biopsychosociales leur étant rattachées.

Les principales substances psychoactives (SPA) et leurs effets. La variété de l'offre de jeux de hasard et d'argent et d'applications pour les écrans. L'ampleur de la consommation d'alcool, d'autres drogues, des jeux de hasard et d'argent et de l'utilisation des écrans dans la population générale et dans des populations spécifiques (jeunes, détention, etc.). Les processus qui prévalent quant à la consommation de SPA (tolérance, sevrage, dépendance physique et psychologique, etc.) ainsi que pour l'usage des jeux de hasard et d'argent et l'utilisation des écrans. Les conséquences possibles de la consommation, des habitudes de jeux de hasard et d'argent et de la surutilisation des écrans. Les comorbidités associées (délinquance, santé mentale, ITSS, itinérance, etc.). Les modèles théoriques explicatifs des dépendances. Les facteurs de risque et de protection associés aux dépendances. Les aspects légaux associés.

PSY1002 Psychologie cognitive I

Introduction à la psychologie cognitive par l'étude des théories et des méthodes d'investigation reliées aux processus cognitifs.

Eléments historiques de l'approche cognitive. Le traitement de l'information. La reconnaissance des formes. Les mécanismes de l'attention. La mémoire : présentation et critique de l'approche structurale. La notion de profondeur de traitement. L'imagerie mentale. La représentation des connaissances sémantiques. La compréhension et la mémorisation de textes. La résolution de problèmes.

SRE1006 Exploitation des résultats de recherche en éducation (2 crédits)

Ce cours vise à aiguiser le sens critique des personnes étudiantes de manière qu'elles puissent prendre des décisions judicieuses, fondées sur des connaissances issues de la recherche, relativement au développement de dispositifs pédagogiques et à leur mise en œuvre en contexte scolaire. En particulier, il vise l'acquisition de connaissances sur le plan méthodologique, ainsi que le développement d'habiletés en matière d'exploitation de résultats de recherche en éducation. Les apprentissages ciblés permettent à la personne étudiante de comprendre la posture de praticien réflexif et de dégager des pistes de développement professionnel. Les apprentissages ciblés s'inscrivent ainsi et s'inscrivent dans l'optique d'un usage pertinent de résultats de recherche dans sa pratique enseignante. À plus long terme, il est souhaité que les acquis de la personne étudiante dans ce cours l'incitent à adopter une pratique professionnelle guidée par la recherche en éducation.

Mobilisation des résultats de recherche pour le développement de la pratique professionnelle en enseignement. Situation professionnelle qui pose un problème ou une idée de développement à approfondir dans sa pratique enseignante ou sa discipline d'enseignement. Stratégies issues de la recherche. Connaissances fondamentales et observations empiriques comme « leviers » à la prise de décisions pédagogiques. Analyse critique de dispositifs et d'outils pédagogiques à usage précis en contexte scolaire. Validité, sensibilité et précision des dispositifs pédagogiques et des outils. Exploitation de différents types de données et prise en compte d'informations de sources variées. Posture professionnelle de praticien réflexif et pratique réflexive.

TLE1030 Mobilisation pédagogique du numérique

Développer la compétence à mobiliser le numérique pour l'enseignement et pour l'apprentissage. Agir en citoyen éthique à l'ère du numérique (enjeux numériques, réflexion éthique). Développer et mobiliser ses habiletés technologiques (mise à jour des habiletés technologiques, technologies émergentes). Exploiter le potentiel du numérique pour l'apprentissage (potentiel didactique et pédagogique). Développer et mobiliser sa culture informationnelle (littératie numérique et médiatique, éducation aux médias). Collaborer à l'aide du numérique (environnements collaboratifs, modalités de collaboration). Communiquer à l'aide du numérique (outils numériques de communication, conventions liées à la communication). Produire du contenu avec le numérique (choix réfléchis des outils numériques, recours à différents supports médiatiques, productions multimodales). Mettre à profit le numérique en tant que vecteur d'inclusion et pour répondre à des besoins diversifiés (fonctionnalités d'aide à l'apprentissage). Adopter une perspective de développement personnel et professionnel avec le numérique dans une posture d'autonomisation (formation continue). Résoudre une variété de problèmes avec le numérique (représentation du problème, pistes de solution et mobilisation de diverses ressources numériques). Développer sa pensée critique à l'égard du numérique (apports et limites documentés des outils, modèles et théories en technologie éducative, avancées scientifiques). Innover et faire preuve de créativité avec le numérique (projets créatifs, ouverture face à l'innovation).

Le TLE1030 revisite certains contenus vus dans les cours antérieurs, notamment ceux traitant des fondements en éducation et du développement cognitif. Il offre un prolongement aux cours de didactique, à ceux axés sur la gestion de classe de même qu'à ceux tablant sur les difficultés d'apprentissage et sur l'évaluation des apprentissages. Dans la perspective des cours axés sur la médiation entre le savoir et l'élève, le TLE1030 favorise la prise en compte de l'hétérogénéité abordée dans ceux portant sur la gestion de classe et sur l'intervention auprès des élèves en difficulté.

Compétence visée :

- CP12 : Mobiliser le numérique : utiliser le numérique afin d'en faire bénéficier les élèves ainsi que l'ensemble des actrices et acteurs éducatifs.